

PLAN DE COURS

POL-7071 : Représentation des intérêts

NRC 18264 | Hiver 2019

Mode d'enseignement : Présentiel

Temps consacré : 3-0-6	Crédit(s) : 3
------------------------	---------------

Ce cours permet à l'étudiant d'acquérir une compréhension du phénomène du lobbyisme et des actions liées à la promotion et à la représentation des intérêts. Le cours permet également à l'étudiant d'acquérir une compétence pratique préparant à des interventions de représentation des intérêts.

Plage horaire

Cours en classe			
lundi	08h30 à 11h20	DES-0122	Du 14 janv. 2019 au 26 avr. 2019

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=101310>

Coordonnées et disponibilités

Mathieu Ouimet

Professeur titulaire

DKN-4453

<https://www.fss.ulaval.ca/notre-faculte/repertoire-du-personnel/mathieu-ouimet>

mathieu.ouimet@pol.ulaval.ca

Tél. : 418 656-2131 poste 7899

Disponibilités

Mes disponibilités au bureau sont les mardi et jeudi de 8h30 à midi.

Soutien technique

CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248

aide@cstip.ulaval.ca

Téléphone : 418-656-2131 poste 5222

Sans frais : 1-877-785-2825, poste 5222

HORAIRE RÉGULIER

DU LUNDI AU JEUDI

De 8h à 12h et de 13h à 21h30

VENDREDI

De 8h à 12h et de 13h à 17h

SAMEDI

De 8h à 12h et de 13h à 16h45

En contactant le soutien informatique, il est possible qu'il vous soit demandé d'utiliser l'application de contrôle à distance, Team Viewer. Si tel est le cas, voici les liens pour exécuter celle-ci :

[Accédez à TeamViewer pour Windows](#)

[Accédez à TeamViewer pour Mac](#)

Sommaire

Description du cours	4
Introduction	4
Objectifs généraux	4
Objectif(s) spécifique(s)	4
Approche pédagogique	4
Démarche d'apprentissage	4
Classe virtuelle	4
Feuille de route	5
Évaluations et résultats	5
Liste des évaluations	5
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	6
QCM 1	6
QCM 2	6
QCM 3	6
QCM 4	7
QCM 5	7
Analyse de l'émergence du problème/de l'enjeu traité dans le travail de session	7
QCM 6	7
QCM 7	8
QCM 8	8
QCM 9	8
QCM 10	8
Présentation orale des résultats du travail de session	8
Analyse politique de la représentation des intérêts (travail de session)	9
Examen final	9
Barème de conversion	9
Règlements et politiques institutionnels	10
Évaluation de la qualité du français	10
Gestion des délais	11
Absence à un examen	11
Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental	11
Matériel didactique	12
Matériel pédagogique	12
Spécifications technologiques	12
Bibliographie et annexes	12
Bibliographie	13

Description du cours

Introduction

Ce cours gradué s'adresse à tous les étudiants désirant réfléchir au phénomène du lobbying dans les États démocratiques. Tous les étudiants sont les bienvenus, peu importe leur programme de formation: sciences sociales, communication, sciences de la santé, sciences naturelles et génie, etc.

*****INVITÉS DE MARQUE*****: un ex-ministre, un régulateur et un lobbyiste viendront partager leur expérience pratique.

Objectifs généraux

L'étudiante ou l'étudiant sera en mesure de **comprendre** les fondements théoriques et empiriques qui sous-tendent toutes les facettes du lobbying (sa nature, son évolution, ses effets, la réglementation le concernant, etc.). Il ou elle sera en mesure d'**appliquer** diverses opérations afin de décrire et d'analyser la représentation des intérêts dans un cas concret à l'aide d'un outil politique.

Objectif(s) spécifique(s)

Décrire, comprendre et expliquer:

- la nature du lobbying;
- son évolution;
- ses causes;
- ses effets sur les politiques publiques;
- les politiques d'encadrement du lobbying, leur évolution et leurs effets.

Analyser de manière systématique l'environnement politique d'une politique publique:

- Utiliser un outil de calcul pour analyser la représentation des intérêts dans un cas précis.

Approche pédagogique

- Enseignement en classe
- Périodes d'enseignement magistral
- Quelques courts ateliers en équipe

Démarche d'apprentissage

Avant chaque cours, l'étudiante ou l'étudiant doit avoir fait toutes les lectures obligatoires

Classe virtuelle

Avant d'assister à une séance :

Il est indispensable de consulter [les tutoriels destinés aux étudiants](#).

Pour assister à une classe virtuelle :

Visitez la section *Classes virtuelles*, disponible dans le menu d'outils de votre site de cours pour vérifier l'horaire de vos classes virtuelles et pour y accéder.

Si vous y accédez avant votre enseignant, vous serez mis en attente. Lorsque votre enseignant sera connecté, vous serez dirigé automatiquement dans la classe virtuelle. Une fois dans la salle, il est fortement conseillé de faire un test audio en cliquant sur *Assistant configuration audio* dans l'onglet *Réunion* disponible dans le coin supérieur gauche.

Pour écouter une séance en différé :

Si l'enseignant l'autorise, vous aurez accès à l'enregistrement de vos classes virtuelles. Ces enregistrements seront disponibles dans cette même section, quand l'enseignant les aura publiés.

En cas de problème technique, veuillez contacter un agent du Centre de services en TI et pédagogie à l'adresse aide@cstip.ulaval.ca ou bien au (418) 656-2131 poste 5222.

Feuille de route

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
SÉANCE 1: Introduction et présentation du syllabus	14 janv. 2019
SÉANCE 2: Qu'est-ce que la représentation des intérêts et le lobbying?	21 janv. 2019
SÉANCE 3: Les types de lobbyistes	28 janv. 2019
SÉANCE 4: Les stratégies de lobbying Invité spécial (confirmé): Mathieu Santerre, Relationniste, lobbyiste inscrit et formateur agréé.	4 févr. 2019
SÉANCE 5: La prévalence et l'incidence du lobbying	11 févr. 2019
SÉANCE 6: L'accès aux décideurs Invité spécial (confirmé): François Blais, professeur titulaire et ex-ministre	18 févr. 2019
SÉANCE 7: Impact du lobbying sur l'action publique	25 févr. 2019
Semaine de lecture	4 mars 2019
SÉANCE 8: L'encadrement des activités de lobbying	11 mars 2019
SÉANCE 9: Les effets du renforcement de l'encadrement du lobbying sur le comportement des lobbyistes	18 mars 2019
SÉANCE 10: Les tentatives de réforme au Canada et au Québec Invité spécial (en attente de confirmation): Commissaire au lobbyisme du Québec	25 mars 2019
SÉANCE 11: Les tentatives de réforme aux États-Unis	1 avr. 2019
SÉANCE 12: Les tentatives de réforme en Europe et en France	8 avr. 2019
Présentations orales	15 avr. 2019
Congé de Pâques	22 avr. 2019
Examen final	

Note : Veuillez vous référer à la section *Feuille de route* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluations et résultats

Liste des évaluations

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
QCM 1	Du 28 janv. 2019 à 11h30 au 31 janv. 2019 à 23h59	Individuel	2 %
QCM 2	Du 4 févr. 2019 à 11h30 au 7 févr. 2019 à 23h59	Individuel	2 %

QCM 3	Du 11 févr. 2019 à 11h30 au 14 févr. 2019 à 23h59	Individuel	2 %
QCM 4	Du 18 févr. 2019 à 11h30 au 21 févr. 2019 à 23h59	Individuel	2 %
QCM 5	Du 25 févr. 2019 à 11h30 au 28 févr. 2019 à 23h59	Individuel	2 %
Analyse de l'émergence du problème/de l'enjeu traité dans le travail de session	Dû le 25 févr. 2019 à 08h30	Individuel	15 %
QCM 6	Du 11 mars 2019 à 11h30 au 14 mars 2019 à 23h59	Individuel	2 %
QCM 7	Du 18 mars 2019 à 11h30 au 21 mars 2019 à 23h59	Individuel	2 %
QCM 8	Du 25 mars 2019 à 11h30 au 28 mars 2019 à 23h59	Individuel	2 %
QCM 9	Du 1 avr. 2019 à 11h30 au 4 avr. 2019 à 23h59	Individuel	2 %
QCM 10	Du 8 avr. 2019 à 11h30 au 11 avr. 2019 à 23h59	Individuel	2 %
Présentation orale des résultats du travail de session	Le 15 avr. 2019 de 08h30 à 11h20	Individuel	10 %
Analyse politique de la représentation des intérêts (travail de session)	Dû le 22 avr. 2019 à 23h59	Individuel	25 %
Examen final	Le 29 avr. 2019 de 08h30 à 11h20	Individuel	30 %

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

QCM 1

Titre du questionnaire :	QCM 1 sur les lectures obligatoires de la séance 3
Période de disponibilité :	Du 28 janv. 2019 à 11h30 au 31 janv. 2019 à 23h59
Tentatives :	1 tentative permise
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	2 %

QCM 2

Titre du questionnaire :	QCM 2 sur les lectures obligatoires de la séance 4
Période de disponibilité :	Du 4 févr. 2019 à 11h30 au 7 févr. 2019 à 23h59
Tentatives :	1 tentative permise
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	2 %

QCM 3

Titre du questionnaire :	QCM 3 sur les lectures obligatoires de la séance 5
Période de disponibilité :	Du 11 févr. 2019 à 11h30 au 14 févr. 2019 à 23h59
Tentatives :	1 tentative permise

Mode de travail : Individuel
Pondération : 2 %

QCM 4

Titre du questionnaire : [QCM 4 sur les lectures obligatoires de la séance 6](#)
Période de disponibilité : Du 18 févr. 2019 à 11h30 au 21 févr. 2019 à 23h59
Tentatives : 1 tentative permise
Mode de travail : Individuel
Pondération : 2 %

QCM 5

Titre du questionnaire : [QCM 5 sur les lectures obligatoires de la séance 7](#)
Période de disponibilité : Du 25 févr. 2019 à 11h30 au 28 févr. 2019 à 23h59
Tentatives : 1 tentative permise
Mode de travail : Individuel
Pondération : 2 %

Analyse de l'émergence du problème/de l'enjeu traité dans le travail de session

Date de remise : 25 févr. 2019 à 08h30
Mode de travail : Individuel
Pondération : 15 %
Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)
Directives de l'évaluation :

Chaque étudiant(e) doit produire une analyse de l'émergence du problème/enjeu qui sera traité dans l'analyse de politique à remettre et à présenter oralement à la fin de la session.

Consignes concernant forme:

- Format du fichier: MS Word
- Longueur du texte (excluant la page titre et la bibliographie): 1500 mots
- Type de Police: Times New Roman
- Taille de la Police: 12 pts
- Interlignes: double
- Style pour les citations et la bibliographie: Chicago Manual of Style 17th Edition (Author-Date)

D'autres précisions nécessaires à la réalisation de ce travail seront communiquées en classe par le professeur.

QCM 6

Titre du questionnaire : [QCM 6 sur les lectures obligatoires de la séance 8](#)
Période de disponibilité : Du 11 mars 2019 à 11h30 au 14 mars 2019 à 23h59
Tentatives : 1 tentative permise
Mode de travail : Individuel

Pondération : 2 %

QCM 7

Titre du questionnaire : [QCM 7 sur les lectures obligatoires de la séance 9](#)
Période de disponibilité : Du 18 mars 2019 à 11h30 au 21 mars 2019 à 23h59
Tentatives : 1 tentative permise
Mode de travail : Individuel
Pondération : 2 %

QCM 8

Titre du questionnaire : [QCM 8 sur les lectures obligatoires de la séance 10](#)
Période de disponibilité : Du 25 mars 2019 à 11h30 au 28 mars 2019 à 23h59
Tentatives : 1 tentative permise
Mode de travail : Individuel
Pondération : 2 %

QCM 9

Titre du questionnaire : [QCM 9 sur les lectures obligatoires de la séance 11](#)
Période de disponibilité : Du 1 avr. 2019 à 11h30 au 4 avr. 2019 à 23h59
Tentatives : 1 tentative permise
Mode de travail : Individuel
Pondération : 2 %

QCM 10

Titre du questionnaire : [QCM 10 sur les lectures obligatoires de la séance 12](#)
Période de disponibilité : Du 8 avr. 2019 à 11h30 au 11 avr. 2019 à 23h59
Tentatives : 1 tentative permise
Mode de travail : Individuel
Pondération : 2 %

Présentation orale des résultats du travail de session

Date et lieu : Le 15 avr. 2019 de 08h30 à 11h20 , Local habituel
Mode de travail : Individuel
Pondération : 10 %
Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)
Directives de l'évaluation :

Chaque étudiant(e) devra présenter oralement les résultats de son analyse politique. La durée de la présentation sera fixée en fonction du nombre d'inscrits au cours. Les critères d'évaluation seront communiqués aux étudiants en classe avant la tenue des présentations.

L'étudiant(e) doit soumettre ses diapositives en utilisant la boîte de dépôt au plus tard 24 heures avant le début du premier cours réservé aux présentations orales.

Analyse politique de la représentation des intérêts (travail de session)

Date de remise : 22 avr. 2019 à 23h59

Mode de travail : Individuel

Pondération : 25 %

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation :

Chaque étudiant(e) doit produire une analyse politique de la représentation des intérêts concernant un problème/enjeu précis de son choix. L'étudiant(e) devra produire son analyse à l'aide de l'outil politique accessible en ligne et dont les rouages seront expliqués en classe ainsi qu'en s'appuyant sur les connaissances acquises à travers les lectures et en classe.

Contenu:

- Définition du problème ou de l'enjeu
- Identification des acteurs décisionnels
- Identification des acteurs intéressés
- Analyse des préférences des acteurs intéressés à l'égard des principales dimensions du problème ou de l'enjeu.
- Élaboration d'une stratégie politique qui pourrait être mobilisée par un acteur "intéressé" au choix.

Consignes concernant forme:

- Format du fichier: MS Word
- Longueur du texte (excluant la page titre et la bibliographie): 4000 mots
- Type de Police: Times New Roman
- Taille de la Police: 12 pts
- Interlignes: double
- Style pour les citations et la bibliographie: Chicago Manual of Style 17th Edition (Author-Date)

Examen final

Date : Le 29 avr. 2019 de 08h30 à 11h20

Mode de travail : Individuel

Pondération : 30 %

Remise de l'évaluation : Remise du cahier d'examen au professeur

Directives de l'évaluation :

L'examen final couvre l'ensemble de la matière vue en classe et dans les lectures obligatoires. Il comportera plusieurs types de questions:

- Questions à choix multiples (QCM) sans justification
- Questions à choix multiples (QCM) avec justification
- Questions à réponses courtes (QRC)
- Questions à développement court (QDC)

L'examen n'est pas à livre ouvert.

Matériel autorisé : Un crayon seulement

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	90	100

Cote	% minimum	% maximum
C+	65	69,99

A	85	89,99
A-	80	84,99
B+	76	79,99
B	73	75,99
B-	70	72,99

C	60	64,99
E	0	59,99

Règlements et politiques institutionnels

Règlement disciplinaire

Infractions relatives au bon ordre

Tout étudiant a une obligation de bon comportement dans un lieu universitaire ou à l'occasion d'une activité universitaire.

Infractions relatives aux études

Dans le but de préserver la crédibilité des attestations ou des diplômes délivrés et afin de s'assurer que les relevés de notes et les diplômes témoignent de la compétence et de la formation réelle des étudiants, il est interdit d'avoir des comportements répréhensibles associés au plagiat.

Pour en connaître davantage sur le plagiat et ses formes, vous pouvez consulter le site du [Bureau des droits étudiants](#), la capsule d'information [Citer ses sources et éviter le plagiat](#) et le site de la [Bibliothèque](#) pour savoir comment citer vos sources.

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire>

Harcèlement et violence à caractère sexuel

La Faculté des sciences sociales condamne toute manifestation de harcèlement psychologique, de harcèlement sexuel et de toute autre forme de violence à caractère sexuel. Dans le cadre des activités universitaires sous sa responsabilité, elle s'engage à prendre tous les moyens à sa disposition pour prévenir les conduites (comportements, paroles, actes ou gestes) qui portent atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique, les faire cesser et sanctionner.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-prevention-harcelement>

Visitez le site du Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : <https://www2.ulaval.ca/services-ul/harcelement.html>

Politique et directives relatives à l'utilisation de l'œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée à l'Université Laval

L'Université s'est dotée d'une politique institutionnelle sur le droit d'auteur le 1er juin 2014. Les enseignants doivent effectuer par eux-mêmes une saine gestion de l'utilisation de l'œuvre d'autrui, et ce, en conformité avec la *Loi sur le droit d'auteur*.

La Politique a pour objet d'énoncer l'importance que l'Université accorde à la protection des droits des auteurs, d'établir les choix prioritaires qui doivent être faits par le Personnel enseignant relativement à l'utilisation de l'Œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée et de définir un concept administratif de l'utilisation équitable de l'Œuvre d'autrui à ces fins.

Consultez la politique à l'adresse suivante : http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf

Politique de la formation à distance

La Politique de la formation à distance établit les fondements de ce système de formation et garantit que la qualité des activités de formation à distance est égale à celle des autres activités de formation offertes par l'Université. La Politique précise les objectifs, définit les systèmes de formation disponibles à l'Université, formule les principes directeurs de la formation à distance et délimite les responsabilités des instances concernées, notamment celles des étudiants.

Consultez la politique à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/politique-formation-distance>

Évaluation de la qualité du français

La qualité de la langue sera évaluée lors des deux examens. Chaque faute d'orthographe (grammaticale ou d'usage), de lexique (ex. anglicisme), de syntaxe ou de ponctuation sera pénalisée à sa première occurrence. Le total des fautes pourra faire perdre jusqu'à 10 % de la note. Les pénalités imposées seront de 2 % point par faute. Les travaux peuvent être rédigés selon l'orthographe traditionnelle ou nouvelle. Dans un texte, le même mot devra être orthographié de manière uniforme.

Gestion des délais

Tout retard non motivé entraînera une pénalité de 2 % par jour, incluant les jours de fin de semaine et les jours fériés, sur le total des points attribués au travail.

Absence à un examen

Dans le cadre de ce cours, une version légèrement adaptée de la "Politique concernant les absences aux examens ou autres formes d'évaluation" de la Faculté de droit de l'Université Laval sera appliquée (<https://www.fd.ulaval.ca/etudes/1ercycle/absences-examens>).

Politique:

L'étudiant qui a des raisons de croire qu'il ne pourra se soumettre à un examen ou à une autre activité sujette à évaluation doit communiquer par courriel avec le responsable pédagogique du cours à l'adresse mathieu.ouimet@pol.ulaval.ca dès qu'il a connaissance de la situation. Par exemple, à défaut d'informer le responsable pédagogique le jour même de son absence à un examen, l'étudiant se verra refuser toute demande d'accommodement.

Les motifs invoqués pour demander un report doivent être fondés sur la force majeure et relever de circonstances graves et indépendantes de la volonté de l'étudiant. En l'absence de motifs jugés acceptables, l'étudiant aura la note zéro (0) pour l'examen.

Motifs jugés recevables:

Maladie : Lorsque l'étudiant a été malade au point de ne pouvoir faire son examen ou réaliser toute activité sujette à évaluation, la présentation d'un billet médical signé par un médecin ou un professionnel de la santé justifiant explicitement l'incapacité contemporaine à la date de l'examen, de la présentation de l'exposé ou de toute activité sujette à une évaluation est requise. La copie originale de l'attestation médicale doit être remise au responsable pédagogique au plus tard trois (3) jours ouvrables après l'absence. Une vérification des motifs pourra être faite au besoin auprès du professionnel signataire. La reprise aura lieu dès que possible après le rétablissement de l'étudiant.

Décès : Lorsque le décès ou les funérailles d'un proche sont contemporains à un examen et que l'étudiant ne peut, pour cette raison, être présent à la date de l'examen ou réaliser toute activité sujette à évaluation.

Tout autre motif est considéré irrecevable :

Toute négligence de la part de l'étudiant, par exemple se tromper d'heure ou de jour quant à un examen ou la remise d'un travail, ou autre négligence du même genre, ne constitue pas des motifs acceptables.

Aucun accommodement ne sera accordé à l'étudiant qui se retrouve avec deux examens le même jour ou en même temps. Les étudiants qui s'inscrivent à des cours hors département doivent s'assurer, dès le premier cours, qu'il n'existe aucun conflit d'horaire d'examen entre ces cours et ceux du département.

L'étudiant qui se présente à un examen malgré son incapacité médicale ne pourra demander par la suite une reprise d'examen. Le fait d'avoir planifié un voyage ou d'avoir acheté des billets d'avion n'est pas considéré comme recevable. Les examens de reprise auront lieu au jour annoncé par le responsable pédagogique. Il est à noter que la forme des examens de reprise peut être différente de l'examen initial.

Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les étudiants qui ont une **Lettre d'attestation d'accommodations scolaires** obtenue auprès d'un conseiller du **secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH)** doivent contacter leur professeur au **début de la session** afin que des mesures d'accommodement pour la réalisation du cours ou lors des évaluations puissent être mises en place.

Ceux qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter le **secteur ACSESH** au (418) 656-2880, le plus tôt possible.

Pour les étudiants qui réaliseront leurs examens à l'extérieur du campus, il est également important de contacter le Bureau de soutien à l'enseignement à l'adresse accommodement@bse.ulaval.ca afin que les mesures d'accommodement soient mises en place adéquatement sur les lieux d'examen.

Le secteur ACSESH vous recommande fortement de vous prévaloir des services auxquels vous avez droit afin de pouvoir réussir vos études, sans discrimination ni privilège. Vous trouverez plus de détails sur ces services à l'adresse suivante: www.aide.ulaval.ca/situation-de-handicap/presentation/

Pour plus d'informations sur les évaluations, consultez la *Procédure de mise en application des accommodations ayant trait à la passation des examens pour les étudiants ayant une déficience fonctionnelle*:

https://www.sgc.ulaval.ca/files/content/sites/aide/files/files/integration/depliant_acc_scolaire_dec2012.pdf

Matériel didactique

Matériel pédagogique

Outil de calculs - Santé politique

URL : [Outil de calculs - Santé politique](#)

Auteur : Faculté des sciences infirmières - Université




Laval

Date d'accès : 21 novembre 2018

Spécifications technologiques

Afin d'accéder sans difficulté au contenu de votre cours sur monPortail, vous devez vous référer aux informations ci-dessous.

Liste des navigateurs supportés :

- [Google Chrome](#) 
- [Mozilla Firefox](#) 
- Safari
- Internet Explorer 11 et plus
- [Opera](#) 

Appareils mobiles

Il est important de préciser que l'utilisation des périphériques mobiles n'est pas officiellement supportée pour les sites de cours. La consultation des contenus est fonctionnelle pour la plupart des appareils sous Android et iOS, mais il existe certaines limites :

- les appareils mobiles sous Windows RT, BlackBerry et les iPhone 4 et 4S ne sont pas supportés;
- le contenu Flash n'est pas supporté, ce qui empêche la consultation des blocs de contenu audio-vidéo, de contenu Flash et de certaines présentations multimédias;
- la fonctionnalité de glisser-déposer n'est pas supportée, ce qui empêche la réalisation de certains questionnaires.

Team Viewer

TeamViewer est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettrez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.

- [Accédez à TeamViewer pour Windows](#) 
- [Accédez à TeamViewer pour Mac](#) 

Bibliographie

CETTE LISTE CONTIENT LES LECTURES OBLIGATOIRES ET FACULTATIVES. L'étudiant(e) devra lire un maximum de trois textes en lecture obligatoire chaque semaine. Tous les textes sont accessibles gratuitement sur le site de cours.

- Bergan, Daniel E. "Does Grassroots Lobbying Work?: A Field Experiment Measuring the Effects of an e-Mail Lobbying Campaign on Legislative Behavior." *American Politics Research*37, no. 2 (March 2009): 327–52. <https://doi.org/10.1177/1532673X08326967>.
- Beyers, Jan, and Iskander De Bruycker. "Lobbying Makes (Strange) Bedfellows: Explaining the Formation and Composition of Lobbying Coalitions in EU Legislative Politics." *Political Studies*66, no. 4 (November 2018): 959–84. <https://doi.org/10.1177/0032321717728408>.
- Boehmke, Frederick J., and Daniel C. Bowen. "Direct Democracy and Individual Interest Group Membership." *The Journal of Politics*72, no. 3 (July 2010): 659–71. <https://doi.org/10.1017/S0022381610000083>.
- Bouwen, Pieter. "Corporate Lobbying in the European Union: The Logic of Access." *Journal of European Public Policy*9, no. 3 (January 1, 2002): 365–90. <https://doi.org/10.1080/13501760210138796>.
- . "Exchanging Access Goods for Access: A Comparative Study of Business Lobbying in the European Union Institutions." *European Journal of Political Research*43, no. 3 (May 1, 2004): 337–69. <https://doi.org/10.1111/j.1475-6765.2004.00157.x>.
- Brulle, Robert J. "The Climate Lobby: A Sectoral Analysis of Lobbying Spending on Climate Change in the USA, 2000 to 2016." *Climatic Change*149, no. 3–4 (August 2018): 289–303. <https://doi.org/10.1007/s10584-018-2241-z>.
- Bunea, Adriana. "Legitimacy through Targeted Transparency? Regulatory Effectiveness and Sustainability of Lobbying Regulation in the European Union" *European Journal of Political Research*57, no. 2 (May 2018): 378–403. <https://doi.org/10.1111/1475-6765.12231>.
- . "Regulating European Union Lobbying: In Whose Interest?" *Journal of European Public Policy*, October 30, 2018, 1–21. <https://doi.org/10.1080/13501763.2018.1539115>.
- Courty, Guillaume, and Marc Milet. "Moraliser au nom de la transparence. Genèse et usages de l'encadrement institutionnel du lobbying en France (2004-2017)." *Revue française d'administration publique*165, no. 1 (2018): 17. <https://doi.org/10.3917/rfap.165.0017>.
- Crepaz, Michele. "Why Do We Have Lobbying Rules? Investigating the Introduction of Lobbying Laws in EU and OECD Member States." *Interest Groups & Advocacy*6, no. 3 (October 2017): 231–52. <https://doi.org/10.1057/s41309-017-0025-x>.
- De Bruycker, Iskander, and Jan Beyers. "Lobbying Strategies and Success: Inside and Outside Lobbying in European Union Legislative Politics." *European Political Science Review*, October 25, 2018, 1–18. <https://doi.org/10.1017/S1755773918000218>.
- Drutman, Lee, and Christine Mahoney. "On the Advantages of a Well-Constructed Lobbying System: Toward a More Democratic, Modern Lobbying Process." *Interest Groups & Advocacy*6, no. 3 (October 2017): 290–310. <https://doi.org/10.1057/s41309-017-0020-2>.
- Ehrlich, Sean D. "Access to Protection: Domestic Institutions and Trade Policy in Democracies." *International Organization*61, no. 03 (July 2007). <https://doi.org/10.1017/S0020818307070191>.
- Fouirnaies, Alexander, and Andrew B. Hall. "How Do Interest Groups Seek Access to Committees?: How do interest group seek access to committees?" *American Journal of Political Science*62, no. 1 (January 2018): 132–47. <https://doi.org/10.1111/ajps.12323>.
- Goldberg, Felix. "Corruption and Lobbying: Conceptual Differentiation and Gray Areas." *Crime, Law and Social Change*70, no. 2 (September 2018): 197–215. <https://doi.org/10.1007/s10611-017-9727-x>.
- Goldstein, Rebecca, and Hye Young You. "Cities as Lobbyists." *American Journal of Political Science*61, no. 4 (October 2017): 864–76. <https://doi.org/10.1111/ajps.12306>.
- Hall, Richard L., and Molly E. Reynolds. "Targeted Issue Advertising and Legislative Strategy: The Inside Ends of Outside Lobbying." *The Journal of Politics*74, no. 3 (July 2012): 888–902. <https://doi.org/10.1017/S002238161200031X>.
- Halpin, Darren R., and Bert Fraussen. "Conceptualising the Policy Engagement of Interest Groups: Involvement, Access and Prominence: Conceptualizing the policy engagement of interest groups." *European Journal of Political Research*56, no. 3 (August 2017): 723–32. <https://doi.org/10.1111/1475-6765.12194>.

- Hamm, Keith E., Andrew R. Weber, and R. Bruce Anderson. "The Impact of Lobbying Laws and Their Enforcement: A Contrasting View." *Social Science Quarterly (University of Texas Press)*75, no. 2 (June 1994): 378–81.
- Hopkins, Vincent, Heike Klüver, and Mark Pickup. "The Influence of Cause and Sectional Group Lobbying on Government Responsiveness." *Political Research Quarterly*00, no. 0 (2018): 1–14.
- Kang, Karam. "Policy Influence and Private Returns from Lobbying in the Energy Sector." *The Review of Economic Studies*83, no. 1 (January 2016): 269–305. <https://doi.org/10.1093/restud/rdv029>.
- Keller, Eileen. "Noisy Business Politics: Lobbying Strategies and Business Influence after the Financial Crisis." *Journal of European Public Policy*25, no. 3 (March 4, 2018): 287–306. <https://doi.org/10.1080/13501763.2016.1249013>.
- Klüver, Heike, and Sabine Saurugger. "Opening the Black Box: The Professionalization of Interest Groups in the European Union." *Interest Groups & Advocacy*2, no. 2 (June 2013): 185–205. <https://doi.org/10.1057/iga.2013.2>.
- LaPira, Tim. "Lobbying in the Shadows: How Private Interests Hide from Public Scrutiny, and Why That Matters." SSRN Scholarly Paper. Rochester, NY: Social Science Research Network, October 7, 2014. <https://papers.ssrn.com/abstract=2507300>.
- Leech, Beth L., Frank R. Baumgartner, Timothy M. La Pira, and Nicholas A. Semanko. "Drawing Lobbyists to Washington: Government Activity and the Demand for Advocacy." *Political Research Quarterly*58, no. 1 (March 2005): 19. <https://doi.org/10.2307/3595592>.
- Lowery, David, and Virginia Gray. "Do Lobbying Regulations Influence Lobbying Registrations?" *Social Science Quarterly (University of Texas Press)*75, no. 2 (June 1994): 382–84.
- Lowery, David, Virginia Gray, and James Monogan. "The Construction of Interest Communities: Distinguishing Bottom-Up and Top-Down Models." *The Journal of Politics*70, no. 4 (October 2008): 1160–76. <https://doi.org/10.1017/S0022381608081127>.
- Mahoney, Christine, and Frank R. Baumgartner. "Partners in Advocacy: Lobbyists and Government Officials in Washington." *The Journal of Politics*77, no. 1 (January 2015): 202–15. <https://doi.org/10.1086/678389>.
- McKay, Amy. "Negative Lobbying and Policy Outcomes." *American Politics Research*40, no. 1 (January 2012): 116–46. <https://doi.org/10.1177/1532673X11413435>.
- Nelson, Fraser, David W. Brady, and AC Snibbe. "Learn to Love Lobbying." Stanford Social Innovation Review. Stanford, California: Stanford Graduate School of Business, 2007.
- Newmark, Adam J. "Lobbying Regulation in the States Revisited: What Are We Trying to Measure, and How Do We Measure It?" *Interest Groups & Advocacy*6, no. 3 (October 2017): 215–30. <https://doi.org/10.1057/s41309-017-0023-z>.
- Pecorino, Paul. "Olson's Logic of Collective Action at Fifty." *Public Choice*162, no. 3–4 (March 2015): 243–62. <https://doi.org/10.1007/s11127-014-0186-y>.
- Phillips, Susan D. "Of Public Interest Groups and Sceptics: A Realist's Reply to Professor Stanbury." *Canadian Public Administration /Administration Publique Du Canada*36, no. 4 (December 1993): 606–16. <https://doi.org/10.1111/j.1754-7121.1993.tb00835.x>.
- Prentice, Christopher R. "The 'State' of Nonprofit Lobbying Research: Data, Definitions, and Directions for Future Study." *Nonprofit and Voluntary Sector Quarterly*47, no. 4_suppl (August 1, 2018): 204S–217S. <https://doi.org/10.1177/0899764018758957>.
- Pross, A. Paul, and Robert P. Shepherd. "Innovation Diffusion and Networking: Canada's Evolving Approach to Lobbying Regulation: LOBBY LEGISLATION AND REGULATION IN CANADA." *Canadian Public Administration*60, no. 2 (June 2017): 153–72. <https://doi.org/10.1111/capa.12217>.
- Richard L. Hall, and Alan V. Deardorff. "Lobbying as Legislative Subsidy." *The American Political Science Review*100, no. 1 (2006): 69–84.
- Robert, Cécile. "La politique européenne de transparence (2005-2016): de la contestation à la consécration du *lobbying*: Une sociologie des mobilisations institutionnelles, professionnelles et militantes autour des groupes d'intérêt à l'échelle européenne." *Gouvernement et action publique*1, no. 1 (2017): 9. <https://doi.org/10.3917/gap.171.0009>.
- Robertson, Narelle, Kypros Kypri, Julia Stafford, Mike Daube, Michelle Avery, and Peter Miller. "Australian Lobbyist Registers Are Not Serving the Purposes They Were Designed for: Australian Lobbyist Registers." *Drug and Alcohol Review*37 (April 2018): S218–22. <https://doi.org/10.1111/dar.12583>.
- Stanbury, W. T. "A Sceptic's Guide to the Claims of so-Called Public Interest Groups." *Canadian Public Administration/Administration Publique Du Canada*36, no. 4 (December 1993): 580–605. <https://doi.org/10.1111/j.1754-7121.1993.tb00834.x>.

Strickland, James. "Disentangling the Effects of Lobbying Laws on Interest Group Registrations in the American States, 1988-2013." SSRN Scholarly Paper. Rochester, NY: Social Science Research Network, July 18, 2014. <https://papers.ssrn.com/abstract=2467944>.

Thomas, Herschel F., and Timothy M. LaPira. "How Many Lobbyists Are in Washington? Shadow Lobbying and the Gray Market for Policy Advocacy." *Interest Groups & Advocacy*6, no. 3 (October 2017): 199–214. <https://doi.org/10.1057/s41309-017-0024-y>.

Thurber, James A. "The Contemporary Presidency: Changing the Way Washington Works? Assessing President Obama's Battle with Lobbyists: Thurber / CHANGING THE WAY WASHINGTON WORKS?" *Presidential Studies Quarterly*41, no. 2 (June 2011): 358–74. <https://doi.org/10.1111/j.1741-5705.2011.03858.x>.

William R. Kerr, William F. Lincoln, and Prachi Mishra. "The Dynamics of Firm Lobbying." *American Economic Journal: Economic Policy*6, no. 4 (2014). <http://www.jstor.org/stable/43189413>.

Yates, Stéphanie. "La transparence des activités de lobbyisme au Québec: la grande illusion?" *Revue française d'administration publique* 165, no. 1 (2018): 33. <https://doi.org/10.3917/rfap.165.0033>.

You, Hye Young. "Ex Post Lobbying." *The Journal of Politics*79, no. 4 (October 2017): 1162–76. <https://doi.org/10.1086/692473>.